

**FORMATION CONTINUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****Programmation 2010 / 2011****Fiche à l'attention des structures d'accueil, d'information et d'orientation****et des structures d'animation des CTEF****■ Public éligible :**

Demandeurs d'emploi, public cible du Plan Régional pour l'Emploi, (DE non qualifiés ou possédant une qualification non adaptée au marché du travail, DE (+ 45 ans), personne en reprise d'activité suite à un congé parental, ...) et les salariés fragilisés (CDD, travailleurs saisonniers, CDI à temps partiel, intérimaires, ...).

**■ Démarche à entreprendre et statut du public :**

La démarche de formation ne fait l'objet d'aucune prescription et reste un acte volontaire.

En l'absence de prescription, le nombre de places financées étant limité, la sélection des publics est assurée par l'organisme de formation qui doit respecter les critères de priorité définis par la Région.

L'inscription par la personne n'entraîne ni statut de stagiaire de la formation professionnelle, ni rémunération, ni couverture sociale

**■ Formations conventionnées :**

Actions de formation de niveau IV (DAEU) et formations universitaires supérieures et grandes écoles énoncées dans le tableau. L'étalement des parcours ne doit pas dépasser 3 ans.

Les organismes retenus par la Région sont membres du CNAM, de l'AGERA ou de l'ACURRA. Ils sont chargés de mettre en place un accueil et une orientation du public en formation continue, un suivi et un accompagnement adapté aux publics décrits ci-dessus.

**■ Coût de la formation :**

La Région participe aux coûts pédagogiques des prestations de formation et, le cas échéant, à l'accompagnement et verse sa subvention directement aux établissements. En général, un financement personnel restera à la charge de l'auditeur.

La rémunération des demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle emploi peut être maintenue sous réserve de validation du dossier par cette structure.

**■ Contacts :**

Les auditeurs devront prendre contact directement avec les établissements d'enseignement supérieur mentionnés dans le tableau selon la formation choisie.

Contact réservé aux partenaires :

Région Rhône-Alpes  
Direction de l'Emploi et de la Formation Continue  
78 route de Paris – BP 19  
69751 CHARBONNIERES LES BAINS CEDEX  
Téléphone : 04.72.59.51.59  
Télécopie : 04.72.59.48.19

Françoise PORCHER (04.72.59.46.28) [fporcher@rhonealpes.fr](mailto:fporcher@rhonealpes.fr)  
Ivan BARNAY (04.27.86.64.56) [ibarnay@rhonealpes.fr](mailto:ibarnay@rhonealpes.fr)